



# L'incestuel : l'impossible séparation

Une rubrique bimestrielle pour comprendre les concepts utilisés en psychiatrie... de la pratique vers la théorie et de la théorie vers la pratique. Un double mouvement.

**MAGALIE GUILLOT**

Psychologue clinicienne

**Mathieu**, 28 ans, éprouve des difficultés à exister sans le regard d'un autre. Je le rencontre dans le cadre d'une injonction de soin, pour des faits d'agression sexuelle sur une femme bien plus âgée que lui. De son enfance, Mathieu dit avoir été « couvé » par sa mère, « mon père, commercial, partait toute la semaine, je dormais avec ma mère ».

**Julie**, 19 ans, consulte pour des troubles anorexiques. On note une proximité avec son père : « Je suis son petit bébé, il me fait encore des câlins ». Julie décrit un environnement familial « libéré » : « j'ai pris mon bain avec mon frère jusqu'à mes 16 ans, lui en avait 14 ».

## L'EMPREINTE DE L'INCESTE

L'incestuel est une notion créée en 1989 par le psychiatre et psychanalyste Paul-Claude Racamier. Le mot est un néologisme inspiré de l'adjectif incestueux. Ce terme définit « ce qui dans la vie psychique individuelle et familiale porte l'empreinte de l'inceste non fantasmé, sans qu'en soient nécessairement accomplies les formes génitales ». Le concept trouve son origine dans l'observation du complexe d'Œdipe dans les familles de patients psychotiques. H. Searles en 1965 et L. Kaufmann en 1967, déjà, se questionnaient sur la place de l'Œdipe dans les psychoses et notamment sur l'absence du tabou de l'inceste, qui a pour conséquence « la survenue de fantasmes d'allure œdipiens, mais à l'état brut » (P.-C. Racamier, 1992), c'est l'antœdipe. L'Œdipe concerne la sphère individuelle, là où l'incestuel vient dans une structuration familiale.

L'empreinte de l'inceste plane sur l'incestuel. Selon P.-C. Racamier (1980), « l'inceste génital n'est pas plus fréquent ni

même le plus important. C'est la relation incestueuse qui compte, et c'est l'équivalent qui prédomine ». Contrairement à l'inceste, qui est agi, l'incestuel se joue dans la relation à l'autre. P.-C. Racamier (1992) le décrit comme « un climat où souffle le vent de l'inceste sans qu'il y ait inceste ». L'incestuel est transpsychique, c'est-à-dire qu'il traverse les psychés, il n'y a pas d'accès aux représentations conscientes ou inconscientes, aux fantasmes, aux rêves, à la symbolisation, ou à l'imaginaire. L'incestuel relève du fantasme non-fantasme, il est de l'ordre de l'agir. Pour P.-C. Racamier (ibid.), « Le fantasme non-fantasme est au registre incestuel ce que le fantasme proprement dit est au registre œdipien ». L'acte n'est pas génital, mais relève de comportements quotidiens qui ne permettent pas de définir des limites.

## LA SÉDUCTION NARCISSIQUE

L'incestuel naît d'une séduction narcissique (1980) imposée et qui dure. Il existe bien sur une séduction normale en début de vie entre le bébé et sa mère. Cette séduction est nécessaire et structurante, son déclin doit conduire au deuil originaire (1992), à l'origine de toute séparation initiale. L'incestuel en fait l'impasse et tend à perpétuer une union indissoluble. La mère et l'enfant ne parviennent pas à se défaire de leur lien. Dans l'exemple de Mathieu, la relation entre mère et fils n'a pas permis l'introduction du père comme tiers séparateur venant poser la loi du tabou de l'inceste. C'est l'antœdipe qui fait obstacle au deuil originaire et place l'enfant dans une position où il est l'objet et l'enjeu d'une séduction narcissique aliénante qui empêche l'individuation et maintient

une indifférenciation. P.-C. Racamier indique qu'« il y a pire que la castration, l'horreur de la distinction et de la différence des êtres » (Ibid.).

## CLINIQUE

Dans ces psychothérapies, le thérapeute est souvent perçu comme intrusif, la famille tente de restreindre la parole et l'accès à un éventuel secret. Chacun des membres est lié par cette alliance inconsciente. Le noyau constitué déroule son fonctionnement et doit rester impénétrable. Le manque de loi impose au thérapeute de poser un cadre strict. Derrière ces comportements se cachent bien souvent un deuil ou un inceste. P.-C. Racamier (1992) précisait : « En toute relation incestuelle se dissimule un deuil expulsé ». Il s'agit donc d'une pathologie familiale caractérisée par des constructions concernant les origines et la transmission des générations. C'est par le biais d'objets incestuels, « équivalents d'inceste » (Ibid.), circulant entre les membres de la famille, que le lien à l'autre est garanti. P.-C. Racamier (Ibid.) les décrit comme « substitut déguisé d'un acte incestueux », il peut s'agir de l'argent, de nourriture (comme avec Julie) ou de symptômes.

Dans son contre-transfert, le thérapeute peut éprouver des sentiments de sidération de la pensée. Malgré l'aspect banal ou anodin de certaines situations du quotidien, le caractère grave de ce dysfonctionnement doit être considéré et pris en compte dans la puissance des désordres psychiques en devenir. Les pathologies nées de ce climat incestuel sont de l'ordre des états limites, des psychoses ou de l'anorexie mentale. L'incestuel se caractérise par « une relation extrêmement étroite, indissoluble, entre deux personnes que pourrait unir un inceste et qui cependant ne l'accomplissent pas, mais qui s'en donnent sous une forme apparemment banale et bénigne » (Ibid.).

## BIBLIOGRAPHIE

- RACAMIER P.-C. (1980). *Antœdipe et ses destins*. Paris : Collège de psychanalyse.
- RACAMIER P.-C. (1992). *Le Génie des origines*. Paris : Payot.
- RACAMIER P.-C. (1990). *Les Schizophrènes*. Paris : Payot.
- RACAMIER P.-C. (1995). *L'inceste et l'incestuel*. Paris : Dunod.